

Uemarya

N° 17

LETTER DE L'ICSF SUR LES QUESTIONS DE GENRES DANS LE SECTEUR DE LA PÊCHE

Décembre 2004

Editorial

Chères amies, chers amis,

Vous trouverez dans ce numéro des articles venant de l'Asie, de l'Amérique latine, de l'Europe et de l'Afrique et qui traitent de divers problèmes rencontrés par les femmes de populations de pêcheurs. Dans beaucoup de pays, ce sont les femmes qui, en transformant ou en vendant la production, apporte de l'argent frais dans le ménage et la communauté. Il n'est donc pas surprenant que le thème du marché revienne souvent dans ces articles, qu'il soit fréquemment question des difficultés de la commercialisation : transports et entrepôts insuffisants, problèmes de crédit, harcèlement de la part des autorités, notamment aux postes frontière, mesures de contrôle de qualité trop rigides, taxes élevées et installations inadéquates dans les marchés.

Il est cependant réconfortant d'apprendre tout ce que ces femmes entreprennent pour améliorer leur situation. Au Mexique, les vendeuses de crevettes s'organisent et font entendre leur voix, en particulier face à l'Administration. Aux Pays-Bas, des femmes d'une localité de pêcheurs se démènent pour relancer l'activité, tout simplement en vendant la production des petits bateaux et en présentant des recettes traditionnelles à leur clientèle. Actuellement les produits alimentaires sont très souvent



Sommaire

Mexique	2
Asie	4
Pakistan	6
Pays-Bas	8
Royaume-Uni	9
Afrique	10

vendus loin des lieux de production, dans des supermarchés, prêts à consommer. L'exemple des Hollandaises est intéressant, d'autant plus qu'elles semblent faire de bonnes affaires.

On trouvera aussi dans ce numéro la déclaration de la *Consultation régionale des femmes de la pêche pour l'Asie* qui s'est tenue à Medan, Indonésie, du 11 au 14 août 2004. Elle souligne les critères patriarcaux qui prévalent dans les politiques de développement et qui font passer les profits avant la qualité de la vie elle-même, qui poussent à une exploitation irraisonnée de la nature, au non-respect des cycles de vie. Il faut une approche plus féminisée pour mettre en œuvre des solutions plus équitables, remettre en cause les pesanteurs des castes, des classes et du patriarcat, pour parvenir à une exploitation durable des ressources. Cette déclaration dénonce également clairement l'exploitation des femmes dans les ateliers de transformation et autres établissements : c'est une réserve de main-d'œuvre à bon marché et sans droits définis. Comme dans les *warrachs* du Pakistan où les conditions de travail sont pénibles et les lois sociales bien mal respectées.

N'hésitez pas à nous faire parvenir un article, avant le 15 février 2005 pour le prochain numéro. Et pour l'heure, Bonne Année à toutes et à tous.

Amerique Latine / Mexique

La rue des Dames crevettes

Dans une localité du nord-ouest du Mexique, les vendeuses de crevettes se sont organisées pour défendre leurs intérêts. Mais il y a encore des problèmes.

par **Maria L. Cruz-Torres**, département d'anthropologie, Université de Californie

Quand on consulte les brochures touristiques ou les pages web qui présentent les divers centres d'intérêt de la ville de Mazatlán, un port situé dans l'Etat de Sinaloa, au nord-ouest du pays, il est question d'écotourisme, de magasins de souvenirs, de restaurants, d'hôtels, de vie nocturne. On note aussi parmi les attractions des vendeuses de crevettes. A tout moment de l'année, mais surtout pendant les mois les moins chauds (de décembre à mai), des autocars remplis de touristes canadiens et américains s'arrêtent près de la rue des Dames crevettes pour regarder leur marchandise et essayer de leur dire quelques mots, car bien peu de ces voyageurs parlent espagnol.



Les vendeuses de crevettes sont un élément si dynamique de la vie locale qu'elles ont fait l'objet d'une pièce de théâtre à l'Institut culturel de Mazatlán. Tous les travailleurs de la ville, des localités et des campagnes alentour savent ce qu'elles apportent à la filière pêche et à l'économie locale en général. Mais pour les responsables des Affaires maritimes et du gouvernement, elles n'existent pratiquement pas.

Lorsque j'ai commencé mon travail de recherche, j'ai constaté un manque presque total de statistiques et de textes écrits sur le sujet : seulement des bribes d'information sur la vie et le travail de ces femmes. Une bonne partie de ce que je présente ici provient d'observations directes, d'entretiens et d'un questionnaire que j'avais rédigé et mis en œuvre lors d'une enquête anthropologique sur le terrain au cours de l'été 2004 à Mazatlán.

J'aborde d'abord les informations préliminaires retirées du questionnaire et des entretiens de vive voix. Avec le questionnaire, il s'agissait essentiellement de collecter des données de base sur la sociologie et la démographie pour me permettre de dresser un portrait plus détaillé et plus juste des vendeuses de crevettes. Elles devaient indiquer l'âge, la situation maritale, le nombre d'enfants, les années passées dans cette activité, leurs problèmes actuels. Sur une période de un mois, j'ai pu interroger 22 personnes sur les 40 qui travaillent au marché de Mazatlán.

Ensuite j'ai eu, de vive voix, des entretiens semi-structurés avec celles qui avaient répondu au questionnaire. Il s'agissait de collecter des données sur l'histoire du marché au poisson, sur les réseaux économiques et sociaux, le ménage et les relations familiales. Voici ce que j'en ai tiré :

L'âge moyen des femmes interrogées est de 41 ans (entre 18 et 70 ans). La plupart ont commencé à vendre de la crevette très jeunes, la plupart du temps en accompagnant leur mère ou une parente. Une fois que le métier entre, elles se lancent tout de suite, ou après le mariage quand elles fondent une nouvelle famille.

Les femmes mariées représentent 45 pour cent, les célibataires 32 pour cent. Beaucoup de femmes mariées disent qu'elles se sentent souvent comme des célibataires parce que les maris refusent de leur donner un coup de main pour vendre la crevette, pour s'occuper des enfants et des travaux ménagers. D'autres font remarquer qu'elles peinent pour nourrir non seulement les enfants mais aussi le mari. La vie des femmes mariées ou célibataires ne connaît pas de répit : quand elles ont fini au marché, elles doivent se précipiter à la maison pour préparer le dîner, pour faire la lessive et aider les enfants à faire leurs devoirs.

La plupart des femmes interviewées ont des enfants, quatre en moyenne. Celles qui ont de jeunes enfants (moins de 12 ans) doivent tous les jours trouver quelqu'un pour s'en occuper pendant qu'elles sont au marché. Le plus souvent elles font appel à des parents, des amies ou un enfant plus âgé. Toutes ces femmes, sauf une, tirent tous leurs revenus de la vente de crevettes. Elles ne peuvent se permettre de perdre une journée de marché.

Les personnes qui ont répondu sont, en moyenne, depuis dix-neuf ans dans le métier. La plupart ont commencé jeunes, en faisant du porte-à-porte. Parfois elles s'installaient au coin d'une rue. Dans les deux cas, ce n'était pas particulièrement facile.

C'est précisément à cause de cette précarité que, il y a vingt-cinq ans, certaines femmes ont décidé de s'organiser. Elles ont envahi la voie qu'on appelle maintenant « rue des Dames crevettes » pour installer leur étal. Au début il y avait contre elles les autorités qui les accusaient d'encombrer la rue, de sâilir, d'apporter de mauvaises odeurs. Mais, avec l'appui d'étudiants de l'Université autonome de Sinaloa, elles ont manifesté, fait des sit-in, des grèves de la faim jusqu'à ce que les autorités leur fiche la paix.

Elles ont ensuite constitué un groupement de vendeuses, qui existe encore, avec une présidente, une secrétaire, une trésorière. Le principal objectif des adhérentes est d'avoir plus de poids politique et économique dans la cité. L'association fonctionne aussi comme un groupe d'appui au sein duquel les femmes peuvent parler de leurs problèmes, de leurs aspirations, de leurs réussites.

Malgré ce soutien, les femmes sont toujours confrontées à bien des problèmes, au marché et à la maison, pour pouvoir travailler et subvenir aux besoins de leur famille. Voici ceux qui ont été mentionnés le plus fréquemment :

- Beaucoup de temps à rester debout ou assises dans le soleil ;
 - La plupart commencent la journée à 4h du matin quand les mareyeurs arrivent avec leur marchandise. Elles finissent vers 7h ou 8h du soir.
 - Marchandage, les clients cherchant toujours à obtenir une réduction.
 - Il faut enlever la tête des crevettes invendues pour empêcher le produit de se gâter, ce qui fait finalement moins de poids à la vente.
 - Leurs profits ne sont jamais suffisants pour couvrir les besoins essentiels de la famille.
 - Il n'y a pas d'autre travail. C'est particulièrement gênant pendant la saison creuse car la seule crevette disponible provient des élevages et elle se vend moins cher.
- La plupart de ces problèmes sont difficiles à traiter dans le cadre du groupement des femmes. Il faut vendre la crevette le jour même où les mareyeurs l'apporte (sinon elle va se gâter), et cette nécessité exacerbe la concurrence et les tensions entre les vendeuses. Le manque d'opportunités professionnelles et le faible rapport de la vente de crevettes sont des aspects liés à l'environnement économique mexicain et international. Ceci dit, les femmes ont fait remarquer que leur petit commerce a des avantages qu'elles ne trouveraient pas autrement : liberté, indépendance, quelques revenus, pas de patron.
- En octobre dernier, un millier de personnes se sont trouvées mal en point après avoir consommé de la crevette dans le sud de la région, y compris à Mazatlán. On a d'abord dit que cela venait d'aliments pour animaux de compagnie (marque Purina) utilisés pour appâter la crevette. Les autorités ont alors interdit cette pêche côtière tant qu'on n'aurait pas trouvé les causes exactes. Les conséquences économiques ont été sérieuses car les gens ont arrêté de consommer ce produit. Les vendeuses ont alors cru qu'elles allaient devoir abandonner le métier.
- Les vendeuses de Mazatlán et des localités rurales environnantes ont manifesté leur mécontentement et demandé aux autorités de procéder à une enquête pour déterminer précisément la cause du problème. Face à ces réclamations et à celles des pêcheurs, la direction locale de la santé a poussé les investigations, et on a su ainsi que le problème venait de la présence d'une

bactérie (*Vibrio parahaemolyticus*) dans le système lagunaire de Huizache-Cainanero, d'où provient une bonne partie de la crevette récoltée dans le sud de la région. Les femmes ont alors pris garde de ne pas s'approvisionner en crevette de cette provenance.

Ce n'est pas la première fois que les vendeuses agissent sur des problèmes d'intérêt commun. Cela prouve que les femmes mexicaines sont suffisamment informées et dynamiques pour défendre leurs moyens d'existence et le bien-être de leur famille.

C'est la première fois cependant que les vendeuses de crevettes apparaissent dans les médias, non pas à cause d'un délit quelconque mais parce qu'elles s'étaient rassemblées pour faire entendre leur voix. L'Administration a fini par remarquer que ces femmes existent.

L'adresse électronique de Maria L. Cruz-Torres est : maria.cruztorres@ucr.edu

Asie

Point de vue de femmes

La déclaration suivante a été adoptée lors de la Consultation des femmes de la pêche pour la région Asie qui s'est tenue à Medan, Indonésie, du 11 au 14 août 2004

Nous sommes 53 femmes et hommes des Philippines, de Thaïlande, d'Indonésie, du Bangladesh, de l'Inde, du Pakistan, du Sri Lanka et du Népal. Lors d'une réunion qui s'est tenue à Medan, Sumatra, Indonésie, du 11 au 14 août 2004, dans le cadre de la *Consultation des femmes de la pêche pour la région Asie*, nous avons analysé les conséquences de la mondialisation sur les femmes de la pêche en Asie. Il s'agissait de poursuivre la réflexion et les processus qui ont été lancés lors de la *Conférence des pêcheurs asiatiques (couper les amarres de la mondialisation)* qui s'est tenue à la Prince of Songkhla University, Hat Yai, Thaïlande, du 25 au 29 janvier 2002.

Nous avons tenu notre réunion à Sumatra pour exprimer notre solidarité avec la lutte, vieille de dix ans, des communautés littorales contre les méthodes de pêche destructrices, en particulier certaines formes

de chalutage qui font bien des dégâts dans les habitats naturels du poisson, ce qui met en danger les moyens d'existence des populations locales.

A cette occasion, ces femmes et ces hommes qui adhèrent à des organisations de pêcheurs, des associations de base et des Ong ont pu partager leurs préoccupations et leurs réflexions quant aux conséquences de la mondialisation sur les populations de pêcheurs.

On a souligné l'importance des femmes, à la fois au sein des pêcheries, des familles, des communautés et des associations, et déploré que leur contribution à l'ensemble de la société n'est toujours pas reconnue comme il faudrait.

On a tenté de définir des stratégies pour résister aux méfaits de la mondialisation, de préciser notre vision du développement, d'apprendre les uns des autres afin que notre action soit plus efficace.

Nous voyons bien les effets négatifs des avancées du néolibéralisme, notamment en matière d'échanges commerciaux et d'investissements, de promotion des exportations, de privatisation des ressources naturelles, du retrait de l'Etat et des services publics...

Ces divers processus ont conduit à la prolifération de techniques de pêche visant à obtenir un rendement maximal sans se préoccuper de la durée de la ressource, de même qu'à un laisser-faire en matière d'industrialisation, d'urbanisation, de développement touristique sur la côte, sans oublier les gros projets (mines, barrages...) qui au final fragilisent les écosystèmes côtiers.

Tout cela a entraîné des effets dévastateurs pour les communautés littorales : dégradation et même destruction des ressources aquatiques, baisse des revenus, perte des moyens d'existence, déstabilisation des communautés, problèmes sociaux, disparition des savoir-faire traditionnels, destruction des lieux de pêche, perte des droits d'accès à la ressource, violation des droits humains.

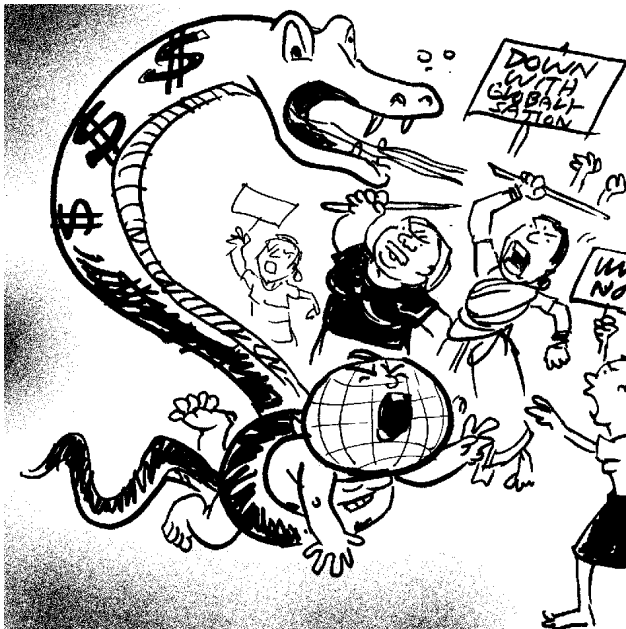
Nous souscrivons pleinement à la déclaration faite par la réunion de janvier 2002 qui avait procédé à une analyse de ces divers processus et réclamé un arrêt de la mondialisation économique.

Il faut souligner que les politiques néolibérales sont particulièrement mal vécues par les femmes des

communautés de pêcheurs. Comme il est de plus en plus difficile de gagner sa vie dans la pêche, les femmes de ce milieu doivent se démener encore plus pour compenser les pertes de revenus.

Dans beaucoup de pays, de travailleuses indépendantes elles deviennent souvent employées, mais avec de bien mauvaises conditions de travail et pratiquement pas de protection sociale. Nous dénonçons le sort réservé à ces femmes, que l'on considère comme un réservoir de main-d'œuvre à vil prix, corvéable à merci dans des ateliers de transformation et autres établissements.

Le retrait de l'Etat, dans les domaines de la santé et de l'éducation notamment, et la dégradation et la privatisation des ressources naturelles imposent de nouvelles contraintes aux femmes qui sont en tout premier lieu responsables du bien-être de leur famille. Nous protestons contre cette politique car l'Etat doit d'abord protéger ses citoyens au lieu d'être un agent du grand capital international.



La vie est de plus en plus difficile et les femmes sont davantage victimes de violences diverses au sein de leur propre famille et de la communauté.

Il faut déplorer que la mer n'est pas considérée comme un milieu vivant et une source de nourriture pour des millions de gens dans nos régions mais souvent comme un dépotoir et une source de matières inertes comme le pétrole.

Nous nous inquiétons aussi de la place que l'on semble accorder pour l'avenir à l'aquaculture. Nous avons été les témoins des dégâts sociaux et écologiques

provoqués par une aquaculture intensive tournée vers l'exportation. Nous savons bien que les bénéfices iront à quelques entrepreneurs et à de grosses sociétés et que les populations concernées paieront la casse. Nous sommes clairement contre cette forme de développement.

Certaines mesures ont été prises pour préserver les ressources halieutiques, mais on peut douter de leur efficacité tant que les communautés de pêcheurs ne seront pas pleinement mises dans le coup. Les programmes de protection du milieu marin doivent faire intervenir aussi les pêcheurs et non pas chercher à les écarter de cet environnement. Nous dénonçons également les objectifs de protectionnisme commercial qui se cachent sous des mesures apparentes de préservation de l'espace maritime.

Le développement, tel que nous le connaissons, est de nature patriarcale. Il y a une coupure systématique entre la sphère privée et la sphère publique de la vie, une mise sous tutelle des femmes, à la fois comme travailleuses et comme génitrices.

L'esprit patriarcal du développement en cours fait passer le profit avant la vie elle-même. Ce développement est fondé sur l'exploitation de la nature et le manque de respect pour les cycles de vie. Il déstabilise nos modes de vie, nos moyens d'existence et provoque des dégâts irréparables dans des écosystèmes fragiles, réduisant notamment la biodiversité qui est source de vie.

Il faut résister à cette évolution, définir de nouvelles priorités, adopter une approche plus féministe orientée vers de nouvelles alternatives, vers de nouveaux processus plus équitables, et qui remettent en cause les classes sociales, les castes, le patriarcat, et qui privilégient une exploitation durable des ressources.

Nous préconisons un mode de développement participatif qui tienne compte des intérêts réels des populations, des droits respectifs des femmes et des hommes, dans un souci d'équité et de gestion durable des ressources naturelles. Nous appelons de nos vœux un mode de développement qui respecte les ressources, à la fois humaines et naturelles, qui soit au service de la vie. Pour œuvrer dans ce sens, nous allons mobiliser et organiser davantage les femmes au sein de nos organisations. Nous nous sentons unies pour résister aux systèmes et aux organismes mis en place par la mondialisation.

Asie / Pakistan

Ce n'est pas la vie en rose

Les conditions de travail des employées des warrachs (ateliers de transformation du poisson) laissent beaucoup à désirer. L'application de la législation sociale ne va pas de soi.

par Tayyaba Ahmed, doctorante à l'Université de Karachi

De plus en plus de femmes sortent de chez elles pour pouvoir compléter les revenus du mari. Cela est positif car on voit que la femme peut aussi rapporter de l'argent au lieu d'être confinée dans un rôle de ménagère non rémunérée à la maison. Peut-être un signe que les femmes enfin prennent de l'assurance. Mais le tableau n'est pas tout en rose !

A la maison elles sont subordonnées à leur père, à leur mari, leurs frères. Et lorsqu'elles vont travailler au dehors, le problème en fait s'accroît car l'employeur et la société en général les exploitent, physiquement, psychiquement, sexuellement. Le tableau est bien affligeant : violation des droits humains, peu d'attention accordée aux lois et règlements, à l'information des personnes concernées. On trouve un concentré de tout cela dans les *warrachs* du Pakistan : misère humaine et manipulation.

Le *warrach* est un local d'environ 20 x 50 pieds ou davantage fait de parpaings sans enduit, avec un toit en fibrociment ou en tôle. Les femmes sont assises à même le sol, le dos contre le mur. Leur nombre (avec les enfants) varie entre 40 et 250. Les enfants qui le peuvent donnent aussi un coup de main.

Dans les *warrachs* qui ont une activité liée à la pêche, on décortique la crevette, on nettoie le poisson, on prélève la chair de crabe, de coquillages divers. Le responsable est soit le propriétaire des lieux, soit un locataire. Voici généralement ce qu'on y fait :

- Décorticage de la crevette, nettoyage du poisson pour des transformateurs dans les conditions convenues par les deux parties. L'approvisionnement en matière première est l'affaire du responsable du *warrach*.
- Décorticage, nettoyage des produits fournis par les transformateurs selon les arrangements conclus par les deux parties.

Dans les deux cas, le gérant ou le propriétaire du *warrach* travaillent pour l'entreprise de transformation ou pour un exportateur. Dans le milieu on l'appelle *contractor*.

Il semble parfois indispensable de confier certaines tâches à un *contractor*. Un petit éditeur qui ne pratique pas habituellement la reliure va s'adresser à un relieur professionnel. Celui-ci travaille évidemment pour plusieurs éditeurs, avec son propre personnel. Si dans l'affaire il y a exploitation de main-d'œuvre, c'est le relieur qui sera poursuivi, pas l'éditeur qui a fait appel à ses services.

C'est à l'employeur de trouver les commandes qui seront exécutées par son personnel. La Direction du travail veille en principe au bon respect de la réglementation. Le *contractor* doit être considéré comme employeur et assujéti en tant que tel à la législation du travail.



Regardons de plus près le statut du *contractor*/propriétaire/gérant du *warrach*. Pour le secteur qui nous concerne, c'est lui l'employeur qui doit payer les salaires, observer la réglementation, les termes du contrat de travail. Dans la pratique, les choses ne se passent pas ainsi. En général les salaires sont très bas, les journées très longues et les heures supplémentaires ne sont pas payées. Il n'y a pas de congés, pas de sécurité sociale en cas d'accident ou de maladie, pas d'avantages particuliers. Bref, on ne se préoccupe guère de la législation du travail. Sur ce point, il faut surtout blâmer l'Administration (les Directions du travail et de la main-d'œuvre) qui ne prend pas les mesures coercitives nécessaires.

Il existe dans la législation un certain nombre de dispositions qui devraient s'appliquer au personnel des warrahs :

- La West Pakistan Industrial and Commercial Employment (Standing Orders) Ordinance, 1968, (Section 1 (4) (a)) concerne explicitement les personnes employées directement ou par l'intermédiaire d'un tiers. Dans Section 2 (b), la définition d'une entreprise commerciale inclut « ... une personne qui, dans le but de remplir un contrat avec le propriétaire d'une entreprise commerciale ou industrielle, emploie des travailleurs, de même que toute entreprise, ou partie d'entreprise, que l'Administration déclarera, par publication au journal officiel, comme étant une entreprise commerciale dans le cadre du présent arrêté. »
- Selon Section 2(xxx) de l'Industrial Relations Ordinance, le terme workman/travailleur désigne toute personne employée par une entreprise, directement ou par l'intermédiaire d'un contractor/sous-traitant.... ». Selon Section 2(xiv), « le terme industry/entreprise inclut toute forme d'activité commerciale, industrielle, de service, etc . »
- Le Workmen's Compensation Act, 1923 ((Section 2(1)(n) et Schedule II) concerne divers types d'activités, y compris celles des contractors.
- Section 2 (ii)(g) du Payment of Wages Act, 1936 concerne « l'entreprise d'un contractor qui emploie directement ou indirectement du personnel... ».
- Selon Section 2(h) du Factories Act, 1934, « worker/travailleur désigne une personne employée directement ou par l'intermédiaire d'une agence, pour faire un travail en relation avec l'objet du processus de fabrication concerné. »
- Selon Section 2(9) de la Provincial Employees' Social Security Ordinance, 1965, « employeur désigne, dans le cas d'une tâche exécutée par un contractor ou un concessionnaire au nom de l'Etat, le contractor ou le concessionnaire travaillant pour l'Etat, et dans tous les autres cas de figure le propriétaire de l'entreprise, de l'affaire, de l'établissement qui emploie du personnel. Cela inclut l'agent, le gérant ou le représentant du propriétaire. »
- Selon la West Pakistan Shops and Establishment Ordinance, 969 (Section 2(g)), le terme employé « désigne toute personne employée, directement ou indirectement, pour exécuter une tâche de l'entreprise. » Selon Section 2(g), le décret peut, après publication au journal officiel, s'appliquer à tout autre établissement actuellement non visé.
- Selon le Employees' Old-Age Benefits Act, 1976 (Section 2(b)), « le terme employé désigne toute personne employée, directement ou par l'intermédiaire d'un tiers, avec salaire ou autre forme de rémunération, dans une entreprise. » Selon Section 2(g), le mot industry/entreprise désigne « toute affaire, commerce, entreprise, manufacture, prestation de services divers.
- Selon le Employees Cost of living (Relief) Act, 1973 (Section 2(b)), le terme employé désigne « toute personne employée, directement ou par l'intermédiaire d'un tiers, ... dans une entreprise de quelque nature que ce soit. Selon Section 2(d), undertaking/entreprise/activité inclura éventuellement tout type d'établissement que l'Administration fédérale aura, par publication au journal officiel, classé comme entreprise dans le cadre de cette loi. »
- Selon le Minimum Wages Ordinance, 1961 (Section 2(9), le terme worker/travailleur désigne toute personne, y compris un apprenti employé dans une entreprise quelconque ... ». Selon Section 2(6), le terme industry/entreprise revêt la même signification que dans l'Industrial Relations Ordinance, à savoir « toute affaire, commerce, manufacture, prestation de services divers. »

De tout ce qui précède, il est évident que les contractors, notamment les propriétaires/gérants des warrahs, sont bien assujettis à la plupart des textes législatifs relatifs au travail. Si l'on constate toujours des violations du code du travail et l'exploitation de la main-d'œuvre, il faut blâmer ceux-là même qui sont chargés de veiller au bon respect de la loi. Pour faire en sorte que la législation soit mieux respectée, il faudrait prévoir l'inscription obligatoire des entreprises (adresses des bureaux et sites) auprès des Directions du travail comme pour les autres employeurs ; il faudrait prévoir des inspections systématiques, avec tenue obligatoire de registres et déclarations de

revenus. Par l'application de telles mesures, on pourrait limiter les abus manifestes du système de sous-traitance. Il n'y a pas besoin de nouvelles lois : elles sont déjà là. Il faudrait seulement que les gens au pouvoir se sentent concernés. Sinon l'exploitation éhontée de la main-d'œuvre continuera comme avant.

Voici l'adresse électronique de Tayyaba Ahmed : sweetie2kewl@hotmail.com

Union européenne / Pays-Bas

Ca redémarre

Les femmes de la localité de pêcheurs de Wieringen ont contribué à la relance du commerce local en créant un marché du poisson frais

par Wilma Koster, membre de VinVis, le réseau des femmes de la pêche aux Pays-Bas

Wieringen, qui autrefois était une île tout en haut des Pays-Bas, possède une longue tradition de pêche. Autrefois on naviguait à la voile, mais maintenant nous avons des moteurs. Ce sont surtout de petits bateaux (en dessous de 300 CV) qui ciblent principalement la crevette, la plie, la sole, la langoustine et divers crustacés et coquillages.

Nous vendons notre production à la criée, ce qui est obligatoire dans notre pays. Chaque jour, nous attendons le prix obtenu. Le plus souvent ce n'est pas ce que nous serions en droit d'attendre pour une marchandise de première qualité pêchée le jour précédent. La raison c'est qu'elle est vendue en même temps que le poisson des gros bateaux.

En tant que femmes de pêcheurs, nous connaissons évidemment l'importance des cours. Nous nous occupons des enfants, nous nous occupons aussi beaucoup de l'entreprise et nous embarquons parfois avec notre mari quand il a besoin d'un coup de main. Après tout ce travail, il est désolant de devoir brader son poisson. Cela explique en grande partie le marasme économique de la localité et le peu d'engouement des jeunes pour le métier de pêcheur.

Lorsque le maire de la commune a convoqué une réunion pour parler de ce qui pourrait être fait afin de relancer l'activité locale, nous avons suggéré la création d'un marché pour écouler notre poisson frais de première qualité. Cette proposition a été acceptée et nous nous sommes lancés dans le projet. Il fallait impliquer toute la communauté. Par l'intermédiaire de notre réseau de Femmes de la pêche des Pays-Bas (VinVis), nous avons incité les autres femmes à soutenir cette initiative.

Un groupe de travail a été mis en place, avec pour premier objectif de bien cerner les besoins et les possibilités. A partir des résultats de cette étude, nous avons élaboré un plan d'action. Avec ce nouveau marché, nous allons pouvoir pousser les consommateurs à acheter le poisson frais produit par la flottille locale, ce qui serait bénéfique pour toute l'économie. Comme nous étions certaines que le projet marcherait, le maire a mis à notre disposition des fonds d'origine provinciale et européenne, sous forme de prêt à notre groupement.

A l'été 2004, avec l'arrivée des touristes dans notre localité, qui est très belle, nous avons ouvert notre marché de frais qui se tiendrait chaque samedi. Pour respecter la réglementation officielle, nos pêcheurs sont d'abord passés par la criée où le groupement a acheté le poisson en soumissionnant au-dessus des autres offres. Nos marins obtenaient ainsi un meilleur prix pour leur production. Nous amenions ensuite la marchandise à notre marché où elle était écoulée à la satisfaction des consommateurs.

En plus de vendre, nous informions aussi la clientèle sur l'origine du poisson, sur la façon de le pêcher. Nous avons organisé des séances de travaux pratiques, avec dégustation et distribution de fiches. Nous avons également créé un site Internet où chaque semaine on affiche le poisson proposé à la vente, des recettes de cuisine, des annonces culturelles...

Et cela a très bien marché. Le bouche à oreille a bien fonctionné et chaque samedi nous avons eu des touristes, des gens du coin et des restaurateurs. On a acheté notre poisson qui plaisait manifestement. Les gens ont visité nos bateaux, rencontré les pêcheurs ;

ils ont écouté nos chansons, nos histoires traditionnelles. Et tout cela a profité aussi à des magasins, des restaurants qui étaient en perte de vitesse. Le projet faisait du bien à toute la localité.

La première année, nous avons travaillé bénévolement pour ce nouveau marché, les bénéfices servant à rembourser le prêt. Maintenant que le projet s'est consolidé, certaines d'entre nous pourront gagner un peu d'argent en travaillant là. A l'avenir, nous y vendrons aussi sans doute des produits régionaux, notamment bios.

Nous sommes très fières d'avoir réussi. Cela a été un travail assez difficile, mené collectivement. Au sein de la communauté, nous nous sommes rapprochés les unes des autres. Et si les choses durent comme à présent, alors nos enfants seront heureux de continuer dans leur métier de pêcheurs et notre collectivité pourra tenir le coup.



Il faut savoir que la réglementation européenne des marchés ne favorise pas les petits producteurs comme nous. Au contraire, elle nous étouffe. Les règles sanitaires qu'on nous impose sont inimaginables, sûrement pas toutes nécessaires. On nous accuserait presque d'empoisonner les consommateurs. Nous vivons de la pêche : pourquoi prendrions-nous le risque de faire mourir ceux qui achètent nos produits ? Et pourquoi les clients croient-ils que le poisson bien emballé et vendu par une grosse entreprise est

« propre » ? Ce poisson est souvent nettoyé dans des pays du tiers-monde, par des personnes sous-payées. C'est du poisson propre et pas cher !

Cette réglementation commerciale profite seulement aux grosses entreprises qui cherchent uniquement à réaliser un maximum de bénéfices. Quant à notre gouvernement, il devrait en principe défendre les moyens d'existence des petits pêcheurs et les intérêts des petites localités du littoral.

L'adresse électronique de Wilma Koster est : W.kosterw@quicknet.nl

Union européenne / Royaume-Uni

Débrouillez-vous...

Les règlements administratifs ne favorisent guère la survie des communautés de pêcheurs des îles Shetlands

par Donna Polson, membre de FISHING SOS SHETLAND, une association de femmes de pêcheurs

En 2002-2003, le plan de sortie de flotte a fortement réduit les capacités de la filière pêche aux Shetlands. Et il y a eu des ventes et carrément des pertes. En deux ans, le nombre de bateaux produisant du poisson à chair blanche a été réduit de 40 pour cent. Il ne reste plus sur ces espèces que 20 unités vieillissantes. C'est un peu juste pour continuer à faire tourner toutes les infrastructures.

Et en plus, en décembre 2003, est entré en vigueur le pire arrangement qui puisse être pour la flottille des Shetlands. On a institué un permis pour l'églefin (haddock) dans le but de protéger le stock de cabillaud puis de limiter les possibilités de pêche dans certaines zones. Les secteurs les plus touchés sont précisément là où opèrent nos bateaux. Pour observer la réglementation et continuer à vivre, les bateaux des Shetlands qui ciblent le poisson blanc doivent maintenant acheter des jours de mer et des quotas.

Cela augmente les coûts et diminue évidemment les rentrées d'argent.

Des pertes d'emplois ont inévitablement suivi la réduction de la flottille. Sur l'île de Whalsay, la partie des Shetlands qui dépend le plus de la pêche, les jeunes qui espéraient devenir pêcheurs quittent leur localité pour se former et entrer dans la Marine. Des pêcheurs pleins d'expérience qui ont perdu leur emploi à la suite des sorties de flotte n'ont pas trouvé d'embarquement sur les bateaux qui continuent à cibler le poisson blanc. Certains ont entrepris une formation, certains sont toujours au chômage.

La population a durement ressenti la perte des bateaux. Ceux qui restent dans la pêche sont à leur tour en train de perdre espoir dans l'avenir. L'un d'entre eux est parti avec toute sa famille en Angleterre pour trouver une formation et une nouvelle orientation.

Sur Whalsay, le nombre des naissances s'est effondré : avant on en comptait une quinzaine par an, en 2004 il y en a eu deux. Les sages-femmes vont manquer de pratique et devront aller se perfectionner ailleurs.

On nous a dit que le marasme de la filière pêche va encore s'aggraver. D'ores et déjà tous les secteurs de l'économie locale en souffrent, du boutiquier à l'infirmière.

A cause des restrictions imposées à leurs opérations, et parce qu'il leur faut acheter des jours de mer et des quotas, les bateaux ont une trésorerie affaiblie. Cela a été ressenti dans toutes les entreprises de service : ateliers de mécanique, de ramendage, commerces divers. Le mode de vie s'en ressent aussi : compte tenu de l'incertitude des revenus, beaucoup de femmes de marins doivent maintenant chercher un travail pour améliorer l'ordinaire. Trouveront-elles un emploi salarié pour pouvoir payer les factures du ménage, notamment les remboursements. Tout cela crée des tensions.

Chaque année dans les familles, on se demande s'il y aura encore du travail l'année suivante. Les négociations annuelles sont une rude épreuve pour les pêcheurs. Chaque mois de décembre, beaucoup de gens ont bien hâte que les réunions des comités des pêches se terminent. Elles ont lieu à un moment où les pêcheurs font une pose à la maison. Au lieu de se détendre, ils subissent le stress de l'incertitude en attendant le résultat des négociations. On est bien loin de l'esprit de Noël.

Après les fêtes, les pêcheurs prennent connaissance de la nouvelle réglementation, des conséquences que cela va avoir sur leurs opérations. Derrière les pêcheurs, il y a les familles et la population : tout le monde se demande si on va pouvoir tenir le coup jusqu'à la fin de l'année.

Les restrictions imposées l'an dernier à la flottille ont eu des conséquences désastreuses pour les Shetlands, en particulier sur Whalsay. Si on serre encore la vis, d'autres familles devront aussi partir, et ce sera la fin des communautés de pêcheurs dans ces îles.

Il faut impérativement dynamiser notre communauté. Les gens doivent croire qu'il y a encore un avenir pour la pêche au poisson blanc. Il faut créer des emplois afin que les jeunes puissent rester au pays. Il faut proposer des formations aux adultes qui sont obligés d'abandonner le métier.

Les responsables des politiques de pêche doivent convenir qu'il ne suffit pas de s'occuper des stocks de poissons. Dans les Shetlands, très nombreux sont les gens qui dépendent de la pêche : c'est leur moyen d'existence. Il faut absolument se préoccuper également des populations, tenir compte des conséquences que les nouveaux règlements vont avoir sur leur existence. On ne peut pas esquiver les problèmes en disant : « Qu'ils se débrouillent avec ! »

L'adresse électronique de Donna Polson est : donnappolson05@aol.com

Film / Afrique

Pourquoi les gens restent pauvres...

Extrait d'un article de Susan Ellis, rédactrice de Washington File, publié sur le site Uhuru Policy Group (<http://www.uhurugroup.com/news/041204.htm>)

Au cours d'un voyage initiatique de 5000 miles et six semaines à travers l'Afrique (Egypte, Soudan, Congo, Angola, Namibie, Afrique du Sud), la kenyane June Arunga a trouvé l'une des causes de la pauvreté persistante de tant d'Africains : les frontières

et les législations qui mettent des barrières au libre-échange.

Lors d'une présentation de son documentaire (*The Devil's Footpath/Le sentier du diable*) qui avait lieu, le 30 mars, à l'Institut CATO, un think-tank (groupe de réflexion) basé à Washington, DC, elle a parlé de la révélation qu'elle a eue sur la route de l'Afrique du Sud. « J'ai rencontré en Namibie des femmes qui pêchaient dans une rivière mais ne pouvaient pas aller librement vendre leur poisson à dix minutes plus loin où il y avait un marché. Elles devaient faire un détour pour éviter la douane. »

La voix de l'intervenante s'est brisée, avant qu'elle ne continue : « Je ne comprenais pas pourquoi des frontières tracées il y a cent ans dans des capitales européennes étaient toujours si solidement en place malgré les grandes difficultés que cela entraîne pour les populations. »



Elle voyait dans ces problèmes de déplacements (grands et petits) l'une des causes majeures du retard du continent africain en matière d'échanges commerciaux. A propos des femmes namibiennes qui pêchaient, elle a eu cette réflexion : « Et pendant ce temps-là dans la capitale, les politiciens remplissent des pages sur les stratégies à adopter pour que ces gens aient plus à manger ! »

Sur l'estrade à côté de June Arunga, il y avait un professeur de sciences économiques de l'American

University, une personne d'origine ghanéenne. Il a fait remarquer que les leaders africains « condamnent toutes les frontières coloniales artificielles tout en défendant vigoureusement, agressivement même, le statu quo. Pourquoi ? Parce que ces frontières sont une source de revenus ! »

« Dans l'Afrique traditionnelle, a-t-elle ajouté, il n'y avait pas ces empêchements. Les gens et les marchandises circulaient librement à travers le continent. L'Afrique précoloniale ne manquait pas de grandes routes commerciales, notamment la transsaharienne. Tombouctou était un grand centre. Les Africains se sont toujours déplacés pour faire du commerce. Les gouvernements que nous avons connus depuis l'Indépendance ont été notoirement contre le marché, contre les échanges. Ils ont littéralement construit des murs autour des économies nationales. »

Au cours de son long voyage à travers l'Afrique, June Arunga a pu constater toutes les difficultés que tant d'Africains ont pour survivre, mais aussi toute l'énergie qu'ils déploient pour se débrouiller.

« Au Congo, dans un camp pour personnes déplacées de l'intérieur où vivent 17 000 personnes, les gens vendaient du savon du Kenya, de l'huile de friture de l'Ouganda. Je me demandais où ils avaient pu trouver cette marchandise. Ils risquaient leur vie pour aller la chercher à travers des zones de conflits pour la ramener dans ce camp censé être sous la protection des Nations unies. »

Quand elle a montré le documentaire de la BBC à un groupe de journalistes en Angleterre, elle a été surprise lorsqu'un éminent journaliste a demandé : « N'y a-t-il pas d'entrepreneurs en Afrique ? Et elle a pensé : « Ces gens dans le camp me sont tout de suite venus à l'esprit. »

Et elle a dit : « Mais l'Afrique est pleine d'entrepreneurs ! Autrement je ne serais pas ici aujourd'hui. Ma mère et ses amies ont organisé leur système financier puisqu'elles ne pouvaient bénéficier des services officiels. Elles ont économisé et prêté de l'argent entre elles. Et c'est ainsi que j'ai pu devenir ce que je suis. Et c'est pour des choses comme ça que je crois en l'humanité. L'individu a les possibilités de s'assumer, il n'aime pas souffrir, il n'aime pas quémander. La rationalité existe. »

June Arunga a seulement 22 ans et est étudiante en droit. Ses parents (et ceux de ses amies) poussaient leur progéniture à bien travailler à l'école pour ne pas finir dans la rue. « Quand je vois tous les obstacles officiels qui empêchent les gens de réaliser toutes leurs potentialités, je suis hors de moi. Et c'est pourquoi j'ai eu envie de parler de ces choses. »

« Et pourtant il suffirait souvent d'une signature pour faire tomber bien des obstacles institutionnels. Ce n'est pas quelqu'un de l'extérieur qui viendra le faire. Il faut demander à nos responsables politiques d'agir. Il n'y a pas à convaincre la plupart des Africains de l'intérêt de l'entreprise privée, du marché. Ils pratiquent déjà la chose, mais le plus souvent c'est du marché noir parce que des lois (injustes) les mettent en fait dans l'illégalité. »

Répondant à une question sur ses projets d'avenir, June Arunga a répondu : « En faisant ce film, j'ai mis le doigt sur plein de choses ridicules. A partir de là, j'aimerais faire des films satiriques parce que, à mon avis, c'est la seule façon de dénoncer comment des lois et règlements peuvent non pas protéger mais appauvrir les gens. »

Et elle a ajouté, avec une pointe d'ironie : « C'est un travail à plein temps de maintenir les gens dans la pauvreté. Il faut bien trouver des ressources, il faut bien payer les soldats ! »

YEMAYA

Lettre de l'ICSF sur les Questions de Genres dans le Secteur de la Pêche

publié par le

Collectif international d'appui aux travailleurs de la pêche (CIAPA)
27 College Road, Chennai 600 006

Inde

tél : 91 44 2827 5303

fax : 91 44 2825 4457

e.mail : icsf@vsnl.com

site Internet : <http://www.icsf.net>

préparé par

Chandrika Sharma

traduction

Gildas Le Bihan-CRISLA, Lorient

imprimé par

Sri Venkatesa Printing House, Chennai

Faites-nous part de vos commentaires et de vos suggestions pour améliorer le contenu de ce bulletin. Indiquez-nous aussi le nom de personnes susceptibles d'être intéressées par cette initiative. Nous serons très heureux de recevoir votre courrier et des articles à publier.

Les articles soumis par vous ou d'autres devront comporter 500 mots au maximum. Ils porteront sur des questions qui concernent directement les femmes et les hommes du monde de la pêche, sur des publications récentes, des réunions où la situation et l'action des femmes sont évoquées. Nous serions aussi heureux de recevoir des « tranches de vie » racontant les efforts de femmes et d'hommes qui militent pour une pêche durable et pour que la société reconnaisse leur apport à ce secteur d'activité. Ajoutez deux ou trois lignes sur l'auteur